



FLEURINES

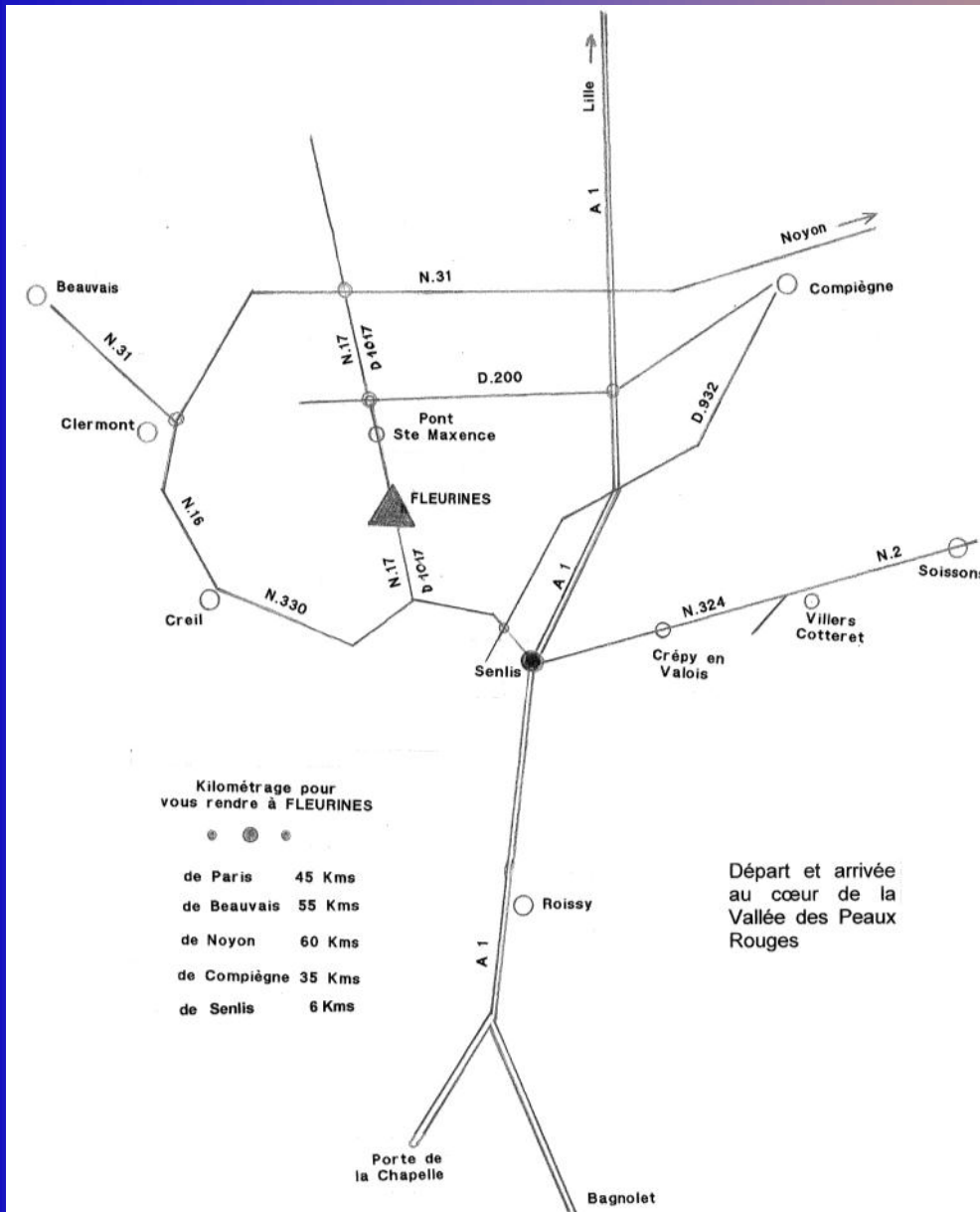
(60)

11^{ème} RUN & BIKE

18 km en forêt d'Halatte

Dimanche 1^{er} avril 2012

Départ 10 heures



Renseignements en Mairie au 03 44 54

Bulletin d'inscription téléchargeable sur  Fleurines.com

BULLETIN D'INSCRIPTION

ÉQUIPIER N°1 : Licencié Non Licencié

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____

Ville : _____

☎ : _____

Sexe : F M

Date de Naissance : _____

Club : _____

Mail : _____

Responsable (pour les mineurs)

Nom : _____

Prénom : _____

☎ : _____

ÉQUIPIER N°2 : Licencié Non Licencié

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____

Ville : _____

☎ : _____

Sexe : F M

Date de Naissance : _____

Club : _____

Mail : _____

Responsable (pour les mineurs)

Nom : _____

Prénom : _____

☎ : _____

Tout engagement sans certificat médical ou photocopie de la licence 2012 ne sera pas pris en considération. Aucun engagement ne pourra prétendre à un remboursement.

Les résultats de la course seront disponibles sur le site www.fleurines.com

Licencié(es) : joindre une photocopie de la licence.

Non Licencié(es) : joindre un certificat médical de moins d'un an de non contre-indication à la pratique de la course à pieds et du V.T.T.

Joindre également un chèque de **15 €** à l'ordre du **Club Olympique de FLEURINES**.

Bulletin à retourner accompagné des pièces demandées avant le **29 mars 2012** à :

M. Bernard VERSCHELDEM
Mairie de Fleurines
60700 FLEURINES

15 € par équipe
(20 € sur place)

11^{ème} RUN & BIKE DE FLEURINES

DIMANCHE 1^{er} AVRIL 2012



Inscription avant le 29 mars 2012 à
M. Bernard VERSCHELDEM Mairie de Fleurines 60700 FLEURINES
Chèque de 15 € à l'ordre du Club Olympique de Fleurines.

- Les engagements parvenus sans règlement ne seront pas pris en compte. Aucune inscription ne pourra prétendre à un remboursement.

PARTICIPATION :

- Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité en cas de vols pouvant survenir avant, pendant ou après la course.
- Le contrôle médical est indispensable avant l'épreuve, chaque participant s'engage à vérifier son état de santé et à souscrire une assurance « Responsabilité Civile ».

INSCRIPTIONS :

- Le montant des inscriptions est fixé à **15 € par équipe** sur retour du bulletin d'engagement et de **20 € sur place**.
- Les engagements par courrier devront parvenir à : M. Bernard VERSCHELDEM Mairie de Fleurines 60700 FLEURINES avant le **29 mars 2012**.
- Aucun engagement ne pourra prétendre à un remboursement.
- Le nombre de participants est limité à 200 équipes.
- **A partir de 7 H 30 : inscriptions et remise des dossards.**

Suite à la loi relative à la protection de la santé des sportifs, les modalités d'inscription dans les courses sont désormais les suivantes :

- Vous êtes **coureur licencié** : vous devez joindre une **photocopie de votre licence**.
- Vous êtes **coureur non-licencié** : vous devez nous faire parvenir un **certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied ou du v.t.t en compétition, datant de moins d'un an**.
- **Mineur** : pour participer à l'épreuve, il faut être âgé de **16 ans** (né(e)s avant le 29/03/96), avec **accord parental pour les non-licenciés**.

RÈGLEMENT DE LA COURSE :

- Les coureurs partiront avant les vététistes (selon les conditions météo).
- Les relais se feront en présence des deux participants tout le long du parcours.
- Interdiction au vététiste de poser son vélo et de le laisser en attente sur le bord du chemin pour son coéquipier qui se trouve à l'arrière.
- Le vététiste peut anticiper une difficulté.
- L'arrivée ne peut se faire qu'en présence des deux participants.
- Il est formellement interdit de s'échanger les dossards avec une autre équipe. Toute tricherie relatée par nos commissaires de course sera suivie d'une disqualification ou d'une pénalité.
- **Le port du casque est obligatoire.**
- Le code de la route doit être respecté par nos concurrents.